Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221020-3 »

Arrêté UFR Sciences
Licence Sciences et Humanités 2022-2023

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **« Sciences et Technologies »** mention **« Sciences et Humanités »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

LICENCE 1ère année
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Julien Bernard Suppléant(e) : Sandra GREMAUD-VERSELE Liste des membres : Jean-Yves BRIEND et Sandra GREMAUD-VERSELE **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :**

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Semestre 2 et jury d'année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Julien Bernard Suppléant(e) : Sandra GREMAUD-VERSELE Liste des membres : Jean-Yves BRIEND et Sandra GREMAUD-VERSELE **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :**

LICENCE 2ème année
Semestre 3,
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Lionel NGUYEN VAN THE Suppléant(e) : Frédéric OLIVE Liste des membres : Simona BODEA et Frédéric OLIVE **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 4 et jury d'année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Lionel NGUYEN VAN THE Suppléant(e) : Frédéric OLIVE Liste des membres : Simona BODEA et Frédéric OLIVE **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

LICENCE 3ème année
Semestre 5 (tous parcours confondus)
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Elisabeth BRUN Suppléant(e) : Marie ANGLADE Liste des membres : Marie ANGLADE et Myriam QUATRINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :**
Semestre 6 et JURY DE MENTION (tous parcours confondus)
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Elisabeth BRUN Suppléant(e) : Marie ANGLADE Liste des membres : Marie ANGLADE et Myriam QUATRINI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :**

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 octobre 2022

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·

La Doyenne de la Faculté des Sciences